

Résumé de thèse de 3e Cycle

"L'INDUSTRIALISATION DE LA COTE-D'IVOIRE ET SES
CONSEQUENCES SOCIALES DE 1946 A 1966"

par M. Emile RANDOLPH

Soutenance du 24 avril 1969

Jury : Monsieur Léon, rapporteur,
MM. Gadille et Sorlin, membres du Jury

- o -

La Côte d'Ivoire était, dans le passé, une tache sombre sur la carte africaine, une masse sauvage et chaotique, que la grande forêt dominait et enveloppait de son ombre. Reconnue par des explorateurs, des navigateurs et marchands, dieppois, rouennais et portugais, elle fut livrée à la traite des esclaves, qui la saigna, avant d'être évangélisée par des missionnaires français. C'est sous Louis-Philippe qu'une mission officielle, commandée par l'amiral Bouet-Villaumez, y fut envoyée, mission qui signa des accords avec les chefs des tribus côtières et fonda des comptoirs, comme ceux de Fort-de-Joinville à Assinie, de Nemours à Grand-Bassam. Devant le cuisant échec de ces comptoirs, en 1870, le gouvernement français retira de la Côte d'Ivoire ses effectifs militaires et confia les intérêts français à Verdier, un armateur de la Rochelle, qui fit reconnaître le Nord du Pays. Peu après, ce fut le tour de Treich-Laplène d'explorer l'Indénié, le Battié, l'Alangoua. Puis il assura une liaison avec la colonne de Binger, qui descendait du Soudan Français. Ces explorateurs préparèrent ensemble l'exécution de leur dessein, celui de donner vie à un pays, d'amener d'innombrables tribus éburnéennes à coopérer.

Cette tache sombre devint une colonie française en 1893, et, en 1946, un Territoire d'Outre-Mer de la République Française. Territoire autonome au sein de l'Afrique Occidentale Française, en 1957, elle opta, après le référendum du 28 septembre 1958, pour le statut d'Etat-Membre de la Communauté. Après quelques tergiversations, un accord fut conclu le 11 juillet 1960, à Paris, sur le transfert des compétences détenues par la Communauté, et l'indépendance de la Côte d'Ivoire fut proclamée le 7 août 1960.

Avec une superficie de 322.000 km² et une population de près de 4 millions d'habitants, la Côte d'Ivoire est, par vocation, un pays agricole. Elle fonde sa richesse sur le travail des pionniers, qui lui ont tour à tour livré les ressources de la cueillette, de l'exploitation et de la polyculture arbustive et fruitière. Troisième producteur mondial de café, ce pays est aussi le premier producteur de bananes et de bois et le second producteur de cacao du continent africain.

Mais le café et le cacao représentent 80 % de la valeur de ses exportations, et les fluctuations de leurs cours mondiaux détériorent dangereusement les termes de ses échanges.

Dès lors, pourquoi la Côte d'Ivoire s'est-elle mise à s'industrialiser, puisqu'elle ne possède pas les principaux produits de base, qui sont les moteurs de l'industrialisation ? L'industrialisation de la Côte d'Ivoire est-elle un luxe ? S'il est vrai que l'objectif poursuivi par tout pays en voie de développement est d'atteindre, à plus ou moins longue échéance, un niveau tel qu'il puisse vivre de ses propres ressources et se passer de l'aide extérieure, nous comprenons mal la précipitation avec laquelle la Côte d'Ivoire s'est engagée dans la voie de l'industrialisation.

*

* *

*

La première partie de cette étude présente l'évolution des industries ivoiriennes et dresse leur bilan. Avant 1946, l'industrialisation de la Côte d'Ivoire n'était qu'un mot vide de substance, en dépit de quelques balbutiements artisanaux. C'est précisément à partir de 1946 que la Côte d'Ivoire a pu accélérer la cadence de son équipement dans tous les domaines, qu'il s'agisse des principales réalisations sanitaires et scolaires, qu'il s'agisse aussi de l'équipement industriel, ou de l'élargissement et de la modernisation du réseau routier, du rail...., de l'installation des organismes de recherche scientifique ou de la création du port d'Abidjan. Il convient de noter que la construction du port d'Abidjan, en 1951, après le percement d'un canal à travers le cordon littoral, a mis définitivement en route l'industrialisation du pays, en facilitant l'importation des biens d'équipement. Le plan d'équipement et de développement mis en place, en 1946, avec l'aide du F.I.D.E.S. (Fonds d'Aide et de Développement Economique et Social), a amorcé le processus d'industrialisation de la Côte d'Ivoire, en créant une infrastructure d'accueil.

L'industrie ivoirienne, après avoir démarré avec une certaine

hésitation entre 1946 et 1952, s'est lentement développée de 1952 à 1960, pour entrer dans une phase de vive expansion après cette date, qui a marqué l'indépendance politique du pays, alors que la production agricole s'est quelque peu ralentie, eu égard à la baisse sans cesse accentuée des cours mondiaux des produits tropicaux.

L'industrialisation de la Côte d'Ivoire de 1946 à 1966 a connu trois étapes. Elle s'est manifestée par trois vagues successives, qui situent les différents stades de son processus.

La première vague a vu se développer l'infrastructure d'accueil, l'énergie, les industries minières et forestières. Elle a été relayée, aux alentours de 1958, par la deuxième vague : les industries alimentaires, les industries textiles et du vêtement et la pêche industrielle.

Quant à la troisième vague, elle a voulu et veut être à la fois une superstructure et une base nécessaire à l'industrialisation de la Côte d'Ivoire. Elle englobe les industries mécaniques et électriques, les industries chimiques et celles des corps gras. Il convient de noter que ces industries souffrent mortellement du manque d'approvisionnement sur place. Cette troisième vague va-t-elle donc susciter une quatrième ? En attendant, elle est appelée à se développer, à sortir des frontières ivoiriennes pour se hisser au niveau de la concurrence internationale.

*
* *
*

La deuxième partie traite du financement des investissements. Elle dresse tout d'abord un bilan des incitations publiques au développement de l'industrialisation de la Côte d'Ivoire. Le premier but de l'Etat, dans un pays très insuffisamment pourvu en infrastructure, a été de réaliser un équipement de base minimum. De 1946 à 1958 l'infrastructure économique a bénéficié de 76 % des dotations publiques, contre 13 % pour les réalisations sociales et 11 % pour la production agricole. Après 1958, l'Etat a continué son action, mais une action concertée avec l'entreprise privée en matière d'infrastructure. Dès lors, l'Etat ivoirien a engagé une politique favorable à l'industrie privée. Les planificateurs ont adopté une conception sectorielle qui risque, semble-t-il, de leur amener de grandes difficultés, surtout si elle est appliquée à long terme. Cependant plusieurs raisons justifient actuellement leur attitude. En effet, il n'existe pas de données statistiques sûres du revenu national, de la consommation et de l'emploi pour l'ensemble de l'économie, alors qu'on connaît très bien les différences structurelles et les goulots d'étranglement à l'intérieur des divers secteurs d'économie. Assurer une planification globale est très difficile. La démarche actuelle semble satisfaisante, d'autant plus que l'interdépendance entre les secteurs économiques a toujours eu, en Côte d'Ivoire, un caractère plus horizontal que vertical, ce qui diminue l'importance des rapports entre branches d'activités.

D'autre part, la Côte d'Ivoire a été le premier pays africain

à codifier les garanties accordées aux investissements privés. Elle a promulgué, en effet, son code des investissements en 1959, en créant pour les investisseurs étrangers un berceau velouté. D'après ce code, de nombreuses entreprises privées, expatrient leurs capitaux, bénéficient, après agrément par décret pris en Conseil des Ministres, de mesures d'exonération ou d'allègements fiscaux sur certains droits et taxes à l'entrée et à la sortie et sur certains impôts, contributions et taxes sur la production et les transactions. Ainsi ces entreprises se trouvent couvertes contre toute mesure générale d'impôt, taxes et contributions, prise postérieurement à la date d'application de leur convention d'établissement.

Indépendamment de sa contribution interne au financement de l'industrialisation, la Côte d'Ivoire reçoit de nombreux concours financiers des Institutions Mondiales Spécialisées, de la Communauté Economique Européenne, à travers le Fonds Européen de Développement et la Banque Européenne d'Investissement, de la France à travers le Fonds d'Aide et de Coopération et la Caisse Centrale de Coopération Economique. La Côte d'Ivoire est aussi particulièrement aidée par Israël, la Chine Nationaliste et les Etats-Unis d'Amérique.

Par ailleurs, les grandes banques jouent un rôle primordial en accordant des crédits aux entreprises industrielles et en prenant des participations à leur capital. Ces banques sont une émanation de la haute finance internationale :

- La Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie en Côte d'Ivoire est contrôlée à 35 % par la B.N.C.I. et a reçu divers concours, dont ceux de la Société Financière pour la France et les pays d'Outre-Mer, de la Banque Lambert, de la Commerzbank.

- La Société Ivoirienne de Banque (SIB) a offert 42 % de ses actions au Crédit Lyonnais et les autres à la Deutsche Bank, à la Banca Commerciale Italiana et au Morgan Guaranty Trust.

- La Banque Internationale pour l'Afrique Occidentale (BIAO) est l'héritière de l'ancienne Banque de l'Afrique Occidentale (BAO). De nombreuses banques américaines ont également souscrit au capital de la B.I.A.O.

- Quant à la Société Générale de Banque en Côte d'Ivoire (S.G.B.C.I.), elle a été mise sur pied par la Société Générale, qui dispose de 51 % des actions après l'absorption, en 1962, des parts de la Banque Commerciale Africaine (B.C.A.).

Toutes ces banques bénéficient des services de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (B.C.E.A.O.), qui leur accorde des crédits sous forme d'avances, garanties par des titres, et qui escompte leurs effets de commerce.

D'autre part, sur l'initiative de l'Etat Ivoirien, a été créée la Banque Ivoirienne de Développement Industriel (B.I.D.I.), qui est exclusivement consacrée à l'industrialisation. Cependant, l'Etat ne dispose que de 21 % de son capital, le reste étant réparti entre la Chase International Investment Corporation, Lazard Frères et Cie de New-York, la B.C.E.A.O., la Société Financière Internationale, la

Banque Française du Commerce Extérieur, la Caisse Centrale de Coopération Economique et d'autres banques européennes.

S'il est vrai que le financement du développement industriel s'effectue très aisément, s'il est vrai que la croissance ivoirienne n'est pas freinée par la double contrainte que subissent de nombreux pays sous-développés, à savoir le manque de capitaux et le déficit de la balance commerciale, il n'en demeure pas moins vrai que les grands bénéficiaires ont été les étrangers. Le "miracle ivoirien", dont on a tant parlé, n'a été que celui des entreprises étrangères.

*
* *
*

Aussi les conséquences sociales de l'industrialisation ont-elles été importantes, et étrangement néfastes.

La plupart des entreprises industrielles se sont installées à Abidjan, en y attirant les paysans, les sans-travail. Le transfert des populations de la campagne vers la Grande Cité s'accroît et tend à atteindre un point critique, au-delà duquel tout développement économique serait compromis. Ce point critique, si l'on n'y prend pas garde, va bientôt être atteint, avec ce qu'il comporte : troubles sociaux, déracinement des paysans-ouvriers, sentiment de frustration, difficultés d'adaptation, errance des chômeurs en quête de travail, irritation des salariés devant le luxe étalé par la classe bourgeoise. Ainsi se créent des tensions révolutionnaires, voire anarchistes.

Par surcroît, les salaires des ouvriers, dans la réalité ivoirienne, sont très bas et se situent le plus souvent en deçà du minimum vital. Il n'est pas inutile de rappeler ici qu'Abidjan est l'une des "villes les plus chères" du Monde, ce qui accroît la faiblesse du pouvoir d'achat des salariés.

Ainsi, l'industrialisation, créatrice d'un secteur moderne, qui s'est superposé au secteur traditionnel, a accentué la différence entre les villes et la campagne, et a creusé définitivement un fossé entre Abidjan et le reste du pays.

Force nous est de déplorer le malaise ouvrier, surtout celui qui sévit dans une ville qui offre un véritable mirage aux "populations campagnardes ivoiriennes" et aux chômeurs et travailleurs des pays voisins. Ces immigrants s'entassent dans de misérables logements, dans des bidonvilles, des taudis surpayés. Certains se retrouvent, à plusieurs, dans une même pièce, d'autres se contentent de passer souvent leurs nuits au "clair de lune". Les solutions à ces problèmes ne devraient-elles pas être recherchées par les industriels, qui sont les premiers à tirer profit de l'arrivée de cette main-d'oeuvre "bon enfant" et "bon marché" ?

*
* *
*

En face de ces maux, de ce malaise, la quatrième partie fait ressortir les faiblesses de l'économie ivoirienne et dresse une critique du "laisser-faire" du gouvernement ivoirien.

Au fond, la Côte d'Ivoire est un pays essentiellement agricole. Ses ruraux s'adonnent à la culture des produits primaires d'exportation, produits qui subissent les à-coups des fluctuations des cours mondiaux et rendent fragile l'économie ivoirienne. Parallèlement au développement de l'agriculture, la Côte d'Ivoire a opté pour une industrialisation très intense, quelque peu aveugle, industrialisation précipitée que soutient une politique très libérale. La conséquence est qu'elle est tournée à plus de 80 % vers l'extérieur, tant en ce qui concerne les investissements que le commerce. Ses échanges, sur le plan intérieur, sont désordonnés. Aussi le gros du revenu de la Côte d'Ivoire est-il entre les mains des étrangers. Certes, le chiffre d'affaires du secteur industriel connaît, d'année en année, un véritable boom, une augmentation vertigineuse, mais ce secteur est strictement contrôlé par les sociétés étrangères. Le "gros commerce" est aussi tenu par les sociétés étrangères, qui exercent donc une emprise totale sur l'économie ivoirienne. Par ailleurs, il existe, entre ces sociétés étrangères qui s'installent dans le pays, des solidarités économiques, qui enchaînent l'économie ivoirienne et compromettent son indépendance. Il n'y a donc aucun doute que les étrangers sont les vrais bénéficiaires du développement économique de la Côte d'Ivoire, sans oublier la bourgeoisie locale, qui leur sert de relais. Les firmes étrangères en Côte d'Ivoire sont tellement liées, leurs intérêts sont tellement imbriqués, que leur influence sur l'implantation et la viabilité de nouvelles sociétés, voire purement ivoiriennes, est capitale. D'autre part, la structure financière du pays est également contrôlée et supervisée par les banques étrangères.

Le fait qu'en Côte d'Ivoire, la part du financement étranger, public et privé, soit très considérable, face à un investissement quasi nul provenant de l'épargne nationale, souligne la grande fragilité de l'industrialisation du pays. A cette carence, s'ajoute le fait que les capitaux étrangers ne s'intéressent - et ceci c'est leur droit - qu'aux secteurs directement et immédiatement rentables, secteurs favorables aux spéculations. Tout se passe comme si les nombreuses sociétés européennes et américaines créaient des succursales en Côte d'Ivoire pour y trouver un débouché sûr à court terme, avant d'accaparer, à long terme, les autres marchés africains.

*
* *
*

En l'état actuel des choses, pour sortir du sous-développement, il faut de nombreux capitaux. Socialiser complètement l'économie ivoirienne serait socialiser la misère. Ce que devrait chercher l'Etat Ivoirien, c'est l'application de la fameuse règle du "fifty-fifty", prendre une participation de 50 % au capital des entreprises privées qui s'installent sur son sol. Il se doit de livrer une guerre acharnée au sous-développement, en transformant progressivement les structures et les comportements des populations et en recherchant l'élévation rapide de leur niveau de vie. L'industrialisation est le moyen le plus

En face de ces maux, de ce malaise, la quatrième partie fait ressortir les faiblesses de l'économie ivoirienne et dresse une critique du "laisser-faire" du gouvernement ivoirien.

Au fond, la Côte d'Ivoire est un pays essentiellement agricole. Ses ruraux s'adonnent à la culture des produits primaires d'exportation, produits qui subissent les à-coups des fluctuations des cours mondiaux et rendent fragile l'économie ivoirienne. Parallèlement au développement de l'agriculture, la Côte d'Ivoire a opté pour une industrialisation très intense, quelque peu aveugle, industrialisation précipitée que soutient une politique très libérale. La conséquence est qu'elle est tournée à plus de 80 % vers l'extérieur, tant en ce qui concerne les investissements que le commerce. Ses échanges, sur le plan intérieur, sont désordonnés. Aussi le gros du revenu de la Côte d'Ivoire est-il entre les mains des étrangers. Certes, le chiffre d'affaires du secteur industriel connaît, d'année en année, un véritable boom, une augmentation vertigineuse, mais ce secteur est strictement contrôlé par les sociétés étrangères. Le "gros commerce" est aussi tenu par les sociétés étrangères, qui exercent donc une emprise totale sur l'économie ivoirienne. Par ailleurs, il existe, entre ces sociétés étrangères qui s'installent dans le pays, des solidarités économiques, qui enchaînent l'économie ivoirienne et compromettent son indépendance. Il n'y a donc aucun doute que les étrangers sont les vrais bénéficiaires du développement économique de la Côte d'Ivoire, sans oublier la bourgeoisie locale, qui leur sert de relais. Les firmes étrangères en Côte d'Ivoire sont tellement liées, leurs intérêts sont tellement imbriqués, que leur influence sur l'implantation et la viabilité de nouvelles sociétés, voire purement ivoiriennes, est capitale. D'autre part, la structure financière du pays est également contrôlée et supervisée par les banques étrangères.

Le fait qu'en Côte d'Ivoire, la part du financement étranger, public et privé, soit très considérable, face à un investissement quasi nul provenant de l'épargne nationale, souligne la grande fragilité de l'industrialisation du pays. A cette carence, s'ajoute le fait que les capitaux étrangers ne s'intéressent - et ceci c'est leur droit - qu'aux secteurs directement et immédiatement rentables, secteurs favorables aux spéculations. Tout se passe comme si les nombreuses sociétés européennes et américaines créaient des succursales en Côte d'Ivoire pour y trouver un débouché sûr à court terme, avant d'accaparer, à long terme, les autres marchés africains.

*
* *
*

En l'état actuel des choses, pour sortir du sous-développement, il faut de nombreux capitaux. Socialiser complètement l'économie ivoirienne serait socialiser la misère. Ce que devrait chercher l'Etat Ivoirien, c'est l'application de la fameuse règle du "fifty-fifty", prendre une participation de 50 % au capital des entreprises privées qui s'installent sur son sol. Il se doit de livrer une guerre acharnée au sous-développement, en transformant progressivement les structures et les comportements des populations et en recherchant l'élévation rapide de leur niveau de vie. L'industrialisation est le moyen le plus

sûr pour atteindre ces buts. Celle de la Côte d'Ivoire s'opère d'aval en amont. Il suffirait que les demandes combinées des industries de transformation appellent l'installation des industries de base pour que l'itinéraire suivi soit entièrement parcouru.

Cependant, l'industrialisation n'est pas une panacée ; elle n'est pas non plus une condition suffisante ; c'est une condition nécessaire du développement. Elle ne doit pas être aveugle au risque d'oublier le rôle primordial que l'agriculture a joué et jouera dans ce pays. L'industrie et l'agriculture doivent contribuer ensemble à amorcer un processus cumulatif de croissance, pour que la Côte d'Ivoire parvienne à rompre le "cercle vicieux du sous-développement".

Mais toutes ces actions doivent être menées, eu égard à l'étroitesse du marché ivoirien et des autres marchés africains à une échelle multinationale. Le principal obstacle au développement d'une industrie africaine de substitution compétitive ne réside-t-il pas dans la faible dimension des marchés nationaux ? En Afrique, les solutions des problèmes industriels se trouvent dans une coopération régionale et dans un regroupement des marchés. Puisque l'Europe cherche à relever le "défi américain", l'Afrique ne doit-elle pas s'employer de son côté à relever celui des pays riches ?

*

* * *

Au cours d'une soutenance longue et animée, Monsieur Gadille, après avoir insisté sur l'intérêt d'un travail, où les nécessités de l'analyse économique n'excluent pas, chez l'auteur, une poignante humanité, porte ses critiques sur la bibliographie, où les lacunes se révèlent regrettables ; il estime que M. Randolph aurait dû marquer plus nettement les seuils de démarrage et analyser plus synthétiquement les diverses catégories industrielles, ce qui lui aurait permis de mieux mettre en évidence les influences étrangères. Le financement, par ailleurs, aurait gagné à être étudié de façon plus profonde, ce qui aurait permis de distinguer avec plus de précision la part des ressources locales et celle des capitaux extérieurs ; les origines des fonds d'Etat, en particulier, ne sont pas indiquées. D'autre part, sur les problèmes sociaux, sur la détermination des catégories socio-professionnelles, des niveaux sociaux, M. Randolph n'apporte pas toutes les précisions souhaitables. Enfin, l'industrialisation en Côte d'Ivoire, telle que l'auteur l'envisage, est trop conçue en elle-même, et ses rapports avec l'agriculture, avec l'exode rural n'apparaissent pas assez clairement, tandis que la question primordiale du heurt des mentalités est peu approfondie.

Monsieur Sorlin estime que l'appareil statistique n'est pas toujours suffisamment dominé, et que l'analyse aurait pu être poussée plus loin. Le regroupement des diverses branches industrielles aurait gagné à être plus serré, la politique des investissements n'est pas suffisamment définie, la part respective des fonds d'Etat et de l'aide extérieure aurait dû être chiffrée. Les revenus, par ailleurs, ne sont pas analysés comme il conviendrait. Enfin, M. Sorlin

émet quelques doutes sur certaines des conclusions de M. Randolph.

Monsieur Léon insiste sur la faiblesse des études de croissance et d'industrialisation relatives à l'Afrique, et sur l'intérêt du cas typique que constitue la Côte d'Ivoire, en tant que "modèle" pour des développements ultérieurs. Il approuve certaines des conclusions générales auxquelles M. Randolph est parvenu : essai global d'industrialisation, rapidité du mouvement, intérêt d'une "expérience" qui va à contre-sens de la majeure partie de celles qui sont tentées en Afrique, fondée sur l'expansion d'un grand capitalisme privé. Il loue M. Randolph de l'effort documentaire qu'il a accompli et du désir, que toute sa thèse manifeste, de poser un diagnostic et de préconiser une thérapeutique. Cependant, il regrette que l'auteur, économiste de formation, n'ait pas toujours manifesté une connaissance et une pratique suffisantes des conditions du travail historique, qui aurait exigé, de sa part, plus de minutie dans la présentation et parfois plus de précautions dans l'exposé ; il regrette aussi que l'analyse des diverses sources abordées n'ait pas été faite, faute de quoi les lecteurs de M. Randolph ignorent en partie la qualité des matériaux qui fondent ses thèses. L'illustration, d'autre part, aurait dû être plus riche ; les cartes sont insuffisantes, et des tableaux ne remplacent pas les indispensables diagrammes. Dans un autre ordre d'idées, les phases d'industrialisation ne sont pas assez nettement précisées, les chiffres sont surabondants au début, clairsemés par la suite ; on en aurait souhaité, en particulier, sur les revenus et sur les salaires. Les méthodes de gestion des entreprises sont passées sous silence, les patronats sont négligés. Enfin, la thérapeutique préconisée par M. Randolph peut être discutée, et sa thèse aurait dû insister sur l'important problème des relations avec l'Europe, avec les Etats-Unis, voire avec l'U.R.S.S. ; faute de quoi, tout un arrière-plan de politique économique internationale, qui n'est pas sans intervenir dans l'industrialisation africaine, reste méconnu.

Après avoir donné la parole à M. Randolph, qui défend ses thèses avec ardeur et intelligence, le jury, d'accord pour reconnaître la nouveauté de l'oeuvre, accorde à l'auteur la mention Bien.

*

*

*